

Bulletin d'adhésion

Foyer socio-éducatif
Collège Grande Bastide



Qu'est-ce que le F.S.E. ?

Le foyer socio-éducatif (F.S.E.) est une association, loi de 1901 gérée bénévolement par des parents d'élèves et des membres de la communauté éducative sous la responsabilité du chef d'établissement.

Quel est le rôle F.S.E ?

Il conçoit, finance les aménagements et met à la disposition des élèves adhérents un local de détente (jeux de société, babyfoot...).

Pour tous les élèves du collège :

- Il finance et organise divers événements (Carnaval, bal des Troisièmes, forum des métiers, matériel pour les clubs du collège...)
- Il finance l'achat de récompenses lors de concours proposés dans
- Il propose et gère l'achat des photographies scolaires
- Il apporte son aide financière pour les voyages et sorties scolaires afin d'en diminuer le coût

Pourquoi adhérer au F.S.E ?

Le F.S.E. ne reçoit aucune subvention et il est géré bénévolement. Adhérer au FSE c'est un acte solidaire qui vise à soutenir des actions mises en œuvre régulièrement dans l'année. Rappelons qu'elles sont à destination de tous les élèves lorsqu'il s'agit par exemple de financer partiellement une sortie scolaire ou d'organiser un événement au sein du collège.

Bulletin Adhésion au FSE – Année 2024 – 2025

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

Adhère au Foyer Socio-Educatif du collège Grande Bastide pour l'année 2024 - 2025

Ci-joint :

Un chèque de 15 euros à l'ordre du FSE du collège Grande Bastide

Une enveloppe contenant 15 euros en espèce

Merci de noter au dos du chèque ou sur l'enveloppe le nom et le prénom de votre enfant.

Date :

Signature du responsable légal :